

ANIMATIONS GRATUITES. Mercredi. La Ville de Brioude organise, le mercredi 23 février de 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30, des animations gratuites destinées aux enfants. Rendez-vous place Lafayette où petit train, manège écolo, jeux gonflables, tir au but, photomaton, barbe à papa et bonbons seront proposés aux jeunes Brivadois à l'occasion des vacances scolaires. ■

NUMÉROS UTILES

LA MONTAGNE

RÉDACTION. Tél. 04.71.50.44.00.
50 boulevard Vergingétorix, 43100
Brioude. brioude@centrefrance.com
ABONNEMENTS. Tél. 0.800.96.00.30
(gratuit).

CENTRE-FRANCE PUBLICITÉ

PUBLICITÉ. Tél. 06.07.37.63.29,
esther.rougiron@centrefrance.com.
PETITES ANNONCES. Tél.
04.73.17.30.30,
annonces.cfp@centrefrance.com.
AVIS D'OBSEQUES. Tél.
04.73.17.31.41
obseques@centrefrance.com.

ANNONCES LÉGALES. Tél.
04.73.17.31.27,
legales@centrefrance.com.
EMPLOI. Tél. 04.73.17.31.26,
emploi@centrefrance.com.

CORONAVIRUS

CENTRE DE TEST. Ancienne école
Jean-Pradier à Brioude (face mairie).
Sur rendez-vous, à prendre auprès
du laboratoire pour un test PCR.
VACCINATION. Prise de rendez-vous :
www.doctolib.fr, ou tél. 0.800.009.110
(de 6 à 22 heures, numéro vert
national) ou tél. 04.71.50.86.55
(Brioude) ou tél. 04.71.77.09.50
(Langeac).

URGENCES

SECOURS D'URGENCE. Tél. 15.
POMPIERS. Tél. 18.
AMBULANCES. De 20 heures
à 8 heures : tél. 15.
GENDARMERIE. Tél. 04.71.74.92.77.

SERVICES DE GARDE

MÉDECIN. De 20 heures à 8 heures :
tél. 04.71.04.33.33.
PHARMACIE. Jusqu'à 14 heures,
Vidal, tél. 04.71.50.06.79.
De 19 h 30 à 9 heures : Vidal, tél.
04.71.50.06.79.
CENTRE HOSPITALIER. Tél.
04.71.50.99.99 (standard),
04.71.50.98.00 (urgences).

ENEDIS. Tél. 09.72.67.50.43.
GRDF. Tél. 0800.47.33.33.

SERVICES

MAIRIE. Tél. 04.71.74.56.00.
Sous-Préfecture. Tél.
04.71.50.81.81.
SERVICE DE SOINS À DOMICILE. Tél.
04.71.50.86.11.
PLANNING FAMILIAL
Tél. 04.71.74.93.57.
CURE. Tél. 04.71.50.07.78. En cas
d'urgence, tél. 06.83.45.28.35.
HALTE-GARDERIE. Tél.
04.71.50.17.57.
MISSION LOCALE. Tél. 04.71.74.94.33.
SERVICE DES EAUX. Tél.
04.71.50.02.73.
ABATTOIR. Tél. 04.71.50.01.12.
SPA. Tél. 04.71.74.95.72.

Brioude → Vivre sa ville

COLLECTIVITÉ ■ Le chantier du nouveau siège du Syndicat de collecte Issoire-Brioude a débuté à Cohade

Top départ pour les travaux du Sictom

Dans le courant de l'année, les bureaux du Sictom seront installés dans l'ex-garage Nicolas, visible depuis l'ancienne RN102, à Cohade. Les travaux ont débuté.

Angèle Broquère
angele.broquere@centrefrance.com

Les habitués de l'ancienne route nationale, entre Flageac et Largelier, ont dû remarquer. Les travaux de réhabilitation de l'ancienne friche de ce que les Brivadois appellent « les terrains Nicolas », ont débuté à Cohade. C'est là que le Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (Sictom) Issoire-Brioude a décidé de déplacer son siège.

Un projet de 5.000 m²

Initialement prévu en 2020, le chantier a été retardé. « Nous avons décidé de retravailler les coûts avec notre bureau d'études, en conservant la même ligne environnementale », précise Serge Batisse, son directeur. En tout, les 5.000 m² vont permettre au Sictom de s'installer à son aise, pour un investissement d'1,6 million d'euros (achat et travaux).

« On a besoin de place pour stocker les dix véhicules basés à Vieille-Brioude et nos ateliers de mécanique et menuiserie, explique le président, Pierre Ravel. Il y a aussi nos bacs neufs, nos colonnes à verre et nos composteurs... » Le projet prévoit également de créer une salle de



ÉCOLOGIE. Les déchets issus des travaux seront réutilisés. Les débris de bâtiments démolis serviront notamment de sous-couches. Des panneaux photovoltaïques vont être installés pour tendre vers une autonomie énergétique.

réunions et des vestiaires. « L'intérêt, c'est de réhabiliter un bâtiment, de faire revivre un local vide plutôt que construire. Ça nous coûterait deux fois plus cher et ce serait beaucoup moins écologique. » Tous les déchets issus des travaux seront réutilisés. Les débris de bâtiments démolis serviront notamment de sous-couches. Pour rester sur la même lignée écologique, des panneaux pho-

tovoltaïques vont être installés pour tendre vers une autonomie énergétique du site.

L'accès au nouveau siège du Sictom se fera par l'ancienne nationale, qui traverse Largelier. « Huit camions partiront chaque jour en collecte », poursuit Pierre Ravel. « Cela signifie huit camions qui ne traverseront plus le centre-ville de Brioude, sans oublier qu'aujourd'hui, ce sont trois agents par camion qui per-

dent un quart-d'heure à chaque fois. C'est un quart d'heure qu'ils ne consacrent pas à la collecte. » Un trafic bien moindre que celui généré, à l'époque, par les transports Nicolas. « C'était 250 camions par jour », assure Serge Batisse.

Sur les 117 agents du Sictom Issoire-Brioude, ils sont une dizaine à assurer des tâches administratives au siège. Pour les accueillir, un local de 300 m² va

être construit, « aux normes RT 2020 (*) », promet le directeur.

Président et directeur assurent également que ce projet ne viendra pas entacher les finances du syndicat. « Il sera amorti dans le temps. De plus, le site de Vieille-Brioude, propriété du Sictom, sera vendu. »

« Huit camions ne traverseront plus le centre-ville de Brioude »

Pour eux, ce déménagement est synonyme d'un nouveau départ. « On prend l'ancien site et on le tourne vers l'avenir », note Serge Batisse. Avant de préciser : « On souhaite que le Sictom ne soit plus seulement un collecteur mais un acteur du territoire. » Un espace sera réservé aux animations de sensibilisation auprès des scolaires, des entreprises et des citoyens du territoire.

Au-delà de ce déménagement, le Sictom a de nombreux projets pour l'année à venir, notamment la construction d'une déchetterie à Paulhaguet et le déploiement de nouveaux modes de collecte sur le territoire. « Le monde évolue. Les citoyens sont de plus en plus exigeants concernant les questions environnementales. Le Sictom doit évoluer dans le même sens », atteste Pierre Ravel. ■

(*) La norme RT 2020 définit les nouveaux standards de la construction. Elle prévoit pour l'année 2020 la maison positive, une construction qui produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme.

VEILLE-BRIOUDE ■ Avec l'appui financier de la Région, les chasseurs bénéficient d'un lieu plus fonctionnel

Un nouveau local pour l'association communale de chasse

Le projet de réalisation d'un nouveau local de chasse à Vieille-Brioude est arrivé à son terme.

C'est un moment important pour l'association communale de chasse agréée de Vieille-Brioude (ACCA). L'association bénéficie d'un local de chasse flambant neuf. Ce nouvel espace est pourvu d'une grande salle respirant la convivialité. Une autre pièce spacieuse se trouve à côté, elle permet aux chasseurs de dépecer le gibier.

Ce projet, est estimé à 180.000 euros d'investissements.



CHASSE. Après quatre mois de labeur, la cabane est prête. PHOTO MATHIS EON

L'achat des matières premières nécessaires à la construction du bâtiment a coûté 80.000 euros. Une partie a été prise en charge par la région « à hauteur de 30.000 euros » annonce Peter Vigier, député. Les 100.000 euros restants représentent le coût de la main-d'œuvre.

Une main-d'œuvre composée uniquement... des chasseurs de l'ACCA. Durant près de quatre mois, ils ont mis du cœur à l'ouvrage. « Nous avons travaillé essentiellement les week-ends, détaille Gilles Pauc, ancien pré-

sident de l'ACCA. L'un était consacré à la charpente, le suivant à la couverture, etc. »

Le lieu conserve toutefois son statut de local communal. Malgré sa primauté sur le reste des associations, les chasseurs ne sont pas propriétaires de l'endroit. « Ce lieu nous permet de faire des assemblées générales, ou d'accueillir la chorale, même si les chasseurs restent prioritaires » affirme Rolland Pierre Chareyron, maire de la commune.

Mathis Eon